|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   |   |   |

L’emploi du mode indicatif est généralisé dans la subordonnée circonstancielle de comparaison utilise cependant le conditionnel pour marquer un fait possible ou soumis à une condition exprimée ou non

Comme il sonna la charge, il sonne la victoire (La Fontaine)
Tu réussis mieux que je ne croyais
Il vous estime comme il le ferait pour sa propre famille
Il est meilleur que tu ne le crois.
«Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir» (La Fontaine)

Quand la phrase marque l’égalité, on peut avoir les expressions
autant…autant…,
tel …tel,
comme…ainsi

Autant il a de la vivacité, autant vous avez de la nonchalance (Académie)

Quand la comparaison marque la différence, on peut avoir
autre…autre,
autre chose…autre chose.
Autre est de dire, autre est de faire.
(cf. Autre époque, autres mœurs)

Quand la comparaison marque la proportionnalité (augmentation ou diminution proportionnelles), on emploi
plus … (et) plus,
moins, plus… (et) moins,
moins … (et) plus,
d’autant plus que,
d’autant moins que

Plus il a, plus il en veut.
Moins il travaille, plus il s’ennuie
Mais je le poursuivrai d’autant plus qu’il m’évite. (Racine)